



Centre Hospitalier du Beaujolais Vert

287 rue de Thizy

69470 COURS LA VILLE



LE CENTRE HOSPITALIER DU BEAUJOLAIS VERT

**Recherche un PRATICIEN CONTRACTUEL / PRATICIEN HOSPITALIER
EN MEDECINE GENERALE OU GERIATRIE
POUR SON SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION - SSR**

**TEMPS PLEIN – CONTRAT DE 6 MOIS RENOUEVABLE
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023**

Le CHBV	<p>Hôpital de proximité sur plusieurs sites avec une offre sanitaire et médico-sociale :</p> <ul style="list-style-type: none">10 lits de médecine (site de Thizy)77 lits de soins de suite et réadaptation (site de Thizy)30 lits USLD (site de Cours)390 lits EHPAD (sites : Amplepuis ; Cours ; Thizy les Bourgs)20 places accueil de jour (sites : Bourg de Thizy et Amplepuis)29 places de SSIAD <p>Et un effectif médical de 8,1 ETP praticiens</p>
Environnement	<p><u>Environnement médical :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Maison de santé sur la commune de Cours avec 2 médecins libéraux ; également 1 médecin libéral sur la commune de Cours à temps partiel- Centre municipal de santé sur la commune d'Amplepuis (5 médecins)- 2.5 médecins libéraux sur la commune de Thizy les Bourgs- 2 médecins libéraux sur St Jean la Bussière <p><u>Environnement géographique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- À une heure de Lyon en voiture- Thizy les Bourgs est une commune de 6500 habitants, née de la fusion de 5 communes dont les 2 principales sont Thizy et Bourg de Thizy comptant chacune 2500 habitants- à proximité du Lac des Sapins (commune de Cublize) avec une activité de plein air, piscine biologique, accro-branche, équitation, randonnées...- Ecoles de la maternelle au lycée (section générale et professionnelle)- commerces de proximité.
Description de la mission	<ul style="list-style-type: none">- Prise en charge des patients de SSR en collaboration avec les deux autres médecins.- Participation aux astreintes opérationnelles et aux réunions institutionnelles.- Possibilité de consultations externes.- Adhésion aux principes de travail en vigueur dans l'établissement vis-à-vis des bonnes pratiques, des éventuels protocoles ou recommandations nationales et issues du Comité des anti-infectieux ou du CLIN.- Participation aux éventuelles réunions de dossiers, aux synthèses ou aux enseignements aux équipes de soins.- Réception des familles, participation possible aux sous-commissions de la CME.

Formation	Spécialité requise : Médecine générale ou Gériatrie Inscription à l'ordre des médecins
Plan de la rémunération	<ul style="list-style-type: none"> - Emoluments de base : <ul style="list-style-type: none"> o Patricien hospitalier : selon échelon o Praticien contractuel : selon échelon - Astreintes : montant forfaitaire (environ 1 044€ brut pour une semaine hors jours férié) ; environ 1 semaine toutes les 6 semaines - samedi matin (environ 1 par mois)
Avantages	Possibilité de logement le 1er mois d'installation. Repas au self à 3,40€
Horaires	Entre 8h30 et 18h30
Renseignements	<p>Docteur Barry PAYET, chef de pôle sanitaire e-mail : barry.payet@chbv69.fr tél : 04.74.45.70.06</p> <p>Madame Monique FAURE, Directrice CHBV e-mail : amandine.rambaud@chbv69.fr ; monique.faure@chbv69.fr tél secrétariat direction (Madame RAMBAUD) : 04.74.13.10.06</p>